



**DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU COMITE SOCIAL
D'ADMINISTRATION DU DEPARTEMENT DE L'ISERE
DU 6 FEVRIER 2024**

Monsieur le DASEN,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD 38,

L'Unsa Education et l'intersyndicale appelaient à la grève et à manifester le jeudi 1^{er} février pour défendre l'école publique et laïque pour tous, plutôt que l'école publique pour les autres ! C'est massivement que nos collègues ont rejoint le mouvement de contestation pour être entendus afin que l'Ecole et ses personnels soient mieux respectés ! La nomination de la nouvelle ministre et ses communications fracassantes auront finalement eu un mérite, celui de rouvrir un débat médiatique sur l'école publique et l'école privée et de rappeler que l'école privée est financée pour $\frac{3}{4}$ par des fonds publics.

A l'Unsa Education, nous défendons, l'école publique et laïque parce que c'est l'honneur de l'école publique d'être la seule à accueillir tous les élèves, celle qui ne les trie pas et ne les sélectionne pas à l'entrée ou en cours de scolarité, celle qui ne trie pas les programmes scolaires, celle qui défend la laïcité, valeur primordiale de la République. Pour cela, il faut lui donner les moyens de fonctionnement à la hauteur du défi qu'elle doit relever, il faut donc réserver l'argent public à l'école publique.

Nous étions encore « sous le choc » des mesures annoncées par le précédent ministre ; des mesures passéistes, de ségrégation scolaire et sociale. Le choix de faire des groupes de niveaux a déjà montré son inefficacité. Cela ne permettrait que d'améliorer les résultats des élèves qui sont déjà les meilleurs et de regrouper les élèves en très grande difficulté, sûrement avec la plupart des élèves présentant des troubles des apprentissages... Nous ne pouvons pas cautionner ces choix !

Pour l'Unsa Education, c'est la science qu'il faut écouter pas le bon sens. Il a été annoncé que les moyens seraient là pour mettre en place le projet du « choc des savoirs » mais, dans les faits, les moyens nécessaires n'y sont pas. Ces annonces ne sont pas financées dans les dotations des établissements. Cela conduit à amputer, voire faire disparaître, toute marge d'autonomie et à paralyser toute véritable politique d'établissement, aux dépens des élèves et des conditions de travail des personnels. Une fois de plus, on théâtralise un scénario idéal sur la place publique alors que, derrière le rideau, on contraint les vrais acteurs à s'épuiser pour tenter l'impossible.

Le président de la République et son gouvernement veulent amuser et occuper l'opinion publique avec des contre-feux qui occupent l'espace médiatique : tenues uniques, contrôle des écrans, Marseillaise, théâtre obligatoire, ... Tout cela, pour mieux éviter d'aborder les problèmes de fond.

L'École publique manque de moyens, les conditions de travail y sont dégradées à tous les niveaux et le ministère se focalise sur des objets sans intérêt et détourne au passage de sa destination légitime l'argent public. Là où, d'un côté, on rappelle les règles de rigueur budgétaire, on constate qu'elles n'existent pas quand il s'agit de satisfaire des lubies présidentielles, comme la tenue unique cofinancée par l'état, en jetant de la poudre aux yeux pour séduire l'opinion publique.

Ce que les personnels attendent, c'est du respect et de la reconnaissance, à l'heure où l'attractivité des métiers de l'éducation est en berne. La question des rémunérations est essentielle pour tous les métiers. **L'UNSA Éducation** dénonce la logique délétère du Pacte quand une partie de la

revalorisation est liée à un accroissement de la charge de travail, alors que c'est un problème croissant de l'institution scolaire, dénoncé par les personnels dans la dernière édition du baromètre des métiers de **l'UNSA Éducation**.

L'UNSA Éducation attend un peu de sérieux et de continuité dans les politiques éducatives pour prendre à bras-le-corps les vrais sujets que sont l'inclusion, la mixité sociale et la revalorisation des métiers où le gouvernement doit agir sur la question des salaires et de l'amélioration des conditions de travail.

Concernant la préparation de rentrée 2024 dans le premier degré, notre département doit rendre 27 postes sur les 40 retirés à l'académie de Grenoble. Nous déplorons ces suppressions qui accentueront les tensions, alors que le maintien des moyens aurait permis l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà des priorités nationales. On note en effet que 4 départements de notre académie sur 5 ont encore un P/E inférieur au P/E moyen national, dont le nôtre.

Pour l'Isère, afin de gérer la pénurie, c'est 88 postes qui sont proposés à la fermeture. Pour **l'UNSA Education**, ce n'est pas un très bon signal donné à nos collègues.

Lors du groupe de travail du 31 janvier dernier, vous nous avez présenté, monsieur le Dasein, votre méthode de travail et les orientations que vous souhaitez prendre. Comme nous l'avions déjà indiqué l'an dernier, si l'on peut partager votre souhait d'abaisser le nombre d'élèves par classe partout dans le département et pour tous les niveaux, nous nous montrons toujours plus que réservés sur les glissements demandés aux équipes, d'élèves de GS vers une classe de CP. En effet, les conditions d'accueil des GS ne sont pas toujours réunies dans les faits afin que les élèves de GS y trouvent tout ce que l'on attend d'une 3^{ème} année de maternelle.

D'autres part, nous dénonçons les pressions mises sur certaines équipes pour qu'elles acceptent la classe de GS/CP alors que vous nous avez certifié qu'elles devaient être volontaires et que rien n'était imposé.

Pour conclure cette déclaration, **l'UNSA Éducation** tient à rappeler qu'il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Les 2 créations d'ULIS école proposées pour la rentrée sont un premier pas dans ce sens mais largement insuffisant.

Plus globalement, cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, est abordée par l'exécutif comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

Pour l'UNSA Education 38

Odile Bourde / Serge Ravel